



Commune de LA CHAPPELLE DE GUINCHAY
 DEPARTEMENT DE LA SAONE ET LOIRE

**MODIFICATION N°2 DU
 PLAN LOCAL D'URBANISME**
 Conformément à l'article L153-36 du code de l'urbanisme



3b - Plan de zonage centre-bourg - échelle 1/2500°
 Dossier d'approbation

PLU approuvé le 17 mars 2014	
Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 décembre 2015	
Modification N°1 approuvée le 29 mai 2017	
Révision avec examen conjoint N°1 approuvée le 29 mai 2017	

Vu pour être annexé à notre arrêté en date du :	Modification approuvée le :
Le Maire,	

P. GAUDIN Paysagiste et A.P. B. BENOIT Architecte d.i.g. B. GOUIN Architecte d'extérieur
 Membres de la C.A.U. de la Région Bourgogne
 Espace Design-Maison.com - 105, rue Paulin Talon, 71100 MONTCEAU, Tél. 03 85 34 40 00 Fax 03 85 34 40 01 - Email : adp@espace-design.com

Autres éléments graphiques

- Emplacements Réservés
- Espaces Boisés Classés
- Bâtiments repérés au titre du L 123-1-5 7°
- Secteurs repérés au titre du L 123-1-5 7° pour la préservation de secteurs paysagers
- Secteurs repérés au titre du L 123-1-5 7° pour la préservation des ripisylves

Pour information

- Zone inondable du PPRI de la Saône
- Zones de bruits liés au passage d'infrastructures terrestres "classées voies bruyantes" * largeurs de 300 m de part et d'autres de l'A6 et de la voie ferrée * largeurs de 300 m de part et d'autres de la RD 906
- Captages en eau potable et périmètre de protection (immédiat / rapproché / éloigné)
- Batiments d'élevage et rayon de réciprocity de 100 m

LEGENDE

- UA Zone UA correspondant au centre-bourg ancien
- UAR Secteur de la zone UA soumis au risque de ruissellement viticole
- UB Zone UB correspondant aux hameaux
- UBr Secteur de la zone UB soumis au risque de ruissellement viticole
- UBa Secteur de la zone UB où l'assainissement autonome est admis
- UD Zone UD correspondant extensions pavillonnaires
- UDr Secteur de la zone UD soumis au risque de ruissellement viticole
- UDa Secteur de la zone UD où l'assainissement autonome est admis
- UX Zone UX correspondant à une zone à vocation d'activités
- UXc Secteur de la zone UX à vocation commerciale
- UXcm Secteur de la zone UX à vocation mixte : activité commerciale ou habitation
- UL Zone UL à vocation touristique et d'équipements collectifs
- ULr Secteur de la zone UL soumis au risque de ruissellement viticole
- 1AUr Zone 1AU correspondant aux zones de développement à vocation d'habitat à court terme et soumis au risque de ruissellement viticole
- 1AUx Zone 1AUx correspondant aux zones de développement à vocation d'activités à court terme
- 2AU Zone 2AU correspondant aux zones de développement à vocation d'habitat à long terme
- 2AUr Secteur de la zone 2AU soumis au risque de ruissellement viticole
- 2AUx Zone 2AUx correspondant aux zones de développement à vocation d'activités à long terme

- N Zone N correspondant aux secteurs présentant un intérêt environnemental et paysager
- Nr Secteurs de la Zone N soumis au risque de ruissellement viticole
- Nh Zone Nh permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes
- Nhr Zone Nh permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes soumis au risque de ruissellement viticole
- Nj Zone Nj permettant la création de petites annexes liées à des habitations situées sur le même tenement
- Njr Zone Nj permettant la création de petites annexes liées à des habitations situées sur le même tenement soumis au risque de ruissellement viticole
- Ni Zone Ni correspondant à la zone inondable du PPRI
- Ni Zone Ni correspondant à des terrains naturels où est admis les constructions à usage d'équipement
- A Zone A correspondant aux terrains agricoles
- Ar Zone Ar correspondant aux terrains agricoles soumis au risque de ruissellement viticole
- Ah Zone Ah permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes
- Ahr Zone Ahr permettant l'extension mesurée du bâti existant et la création d'annexes soumis au risque de ruissellement viticole
- Aar Zone Aar, zone agricole non constructible pour des questions de développement urbain futur soumis au risque de ruissellement viticole